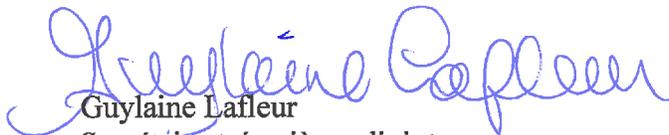




AVIS SPÉCIAL vous est par la présente donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est convoquée par la secrétaire-trésorière-adjointe Guylaine Lafleur, pour être tenue mardi, le 5 septembre 2017, au 101 Place de la Mairie, à 19h00 et qu'il sera pris en considération les sujets suivants :

- 1) OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3) MANDAT POUR AUTORISER NOTRE AVOCAT ME PAUL BUREAU À
PROCÉDER À L'OFFRE DE RÈGLEMENT PRÉSENTÉ PAR L'OIQ
- 5) PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6) CLÔTURE DE LA SÉANCE

DONNÉ, ce 1ER SEPTEMBRE 2017


Guylaine Lafleur
Secrétaire-trésorière-adjointe

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD
CERTIFICAT DE SIGNIFICATION

Je, soussignée, certifie avoir signifié à tous les membres du conseil municipal qu'une séance extraordinaire du conseil se tiendra mardi 5 septembre 2017 à 19h00 au 101 place de la Mairie et que copie de l'ordre du jour a été remis à chacun(e).

Donné à Stukely-Sud, ce 1er jour du mois de septembre 2017


Guylaine Lafleur
Secrétaire-trésorière-adjointe
